



**« Bâtir un nouveau réseau »
ou la sombre histoire de la
liquidation de la DGFIP, des
services publics,
du dépeçage de la Fonction
Publique,
et de la disparition des droits et
garanties pour ses agents.**

Ca y est, le loup est sorti du bois !

Les cartes départementales du « nouveau réseau » viennent d'être publiées, et pas n'importe quand, ni par n'importe qui !

En finir avec la DGFIP, et ses agents

La feuille de route du nouveau DG est claire : Jérôme Fournel, fossoyeur professionnel, après s'être fait les dents sur nos collègues douaniers, a une nouvelle mission : **enterrer la DGFIP, et avec elle un maximum d'agents.**

Le timing et la méthode ne doivent rien au hasard. Le DG a décidé de publier, en une seule fois, les cartes de tous les départements, à grand renfort de communication, en fin de campagne IR, après la clôture des demandes de mutations locales.

Depuis janvier, et la divulgation de la note de la DG « bâtir un nouveau réseau », nous savions dans le détail à quoi nous attendre. Sans changer d'un iota sa stratégie, la DG passe à l'étape suivante, en nommant un mercenaire proche de Darmanin, en lançant le 7 juin un bombardement éclair et massif, pour susciter l'effroi et la sidération chez les agents.

La communication de la DG : propagande et mensonges !

Il faut donc analyser ces cartes, et démonter une communication qui s'apparente plutôt à une campagne de propagande qui ne trompe sans doute pas les agents mais peut-être certains usagers ou collectivités.

D'abord la légende :

- **les services de gestion comptable (SGC) :** 3 dans l'Aude donc avec un comptable (Limoux, Carcassonne, Narbonne). Ce sont les back-office de la note « bâtir un nouveau réseau », dont l'objectif est de concentrer « les tâches industrialisables », les tâches de gestion de toutes les trésoreries ou services fiscaux.

Nul besoin d'être devin pour comprendre que ces structures préparent les agences comptables, vouées à se développer. A priori, seul un accueil sur rendez-vous serait proposé, ce que confirme l'examen des autres points de la légende.

- **Conseillers des collectivités locales :** 8 points de chute epci dans l'Aude. La sélection pour recaser nos cadres A+ va être rude même si d'après notre directeur audois ce sera ok dans l'Aude. Mais pas d'impatience, le détachement vers la Fonction Publique Territoriale (FPT) n'est pas loin !

- **Accueils de proximité : le must en termes de propagande et en terme de service low cost.** Cela prendrait la forme de permanences ponctuelles en mairie ou dans les Maisons France Services. Dixit Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, les Maisons France Services devront intégrer obligatoirement les services suivant : CAF, Intérieur, Justice, Travail, Finances Publiques, CNAV, MSA, Pôle emploi, La Poste, pour obtenir le label « France Services ».

Pour répondre aux demandes du public : Qui ?, quand ?, Comment ?

Peu importe ! Renvoi aux démarches en lignes, aux plates-formes téléphoniques, prise de rendez-vous, visio... et, en dernier recours, renvoi aux accueils des services de pleines compétences, s'ils assurent encore cette mission.

La CDC (Caisse Dépôt et Consignation) entre au capital de La Poste, qui facture le service d'aide à la création de l'espace en ligne. Coïncidence ?

Le tour de passe-passe est bien là : il ne s'agit plus de service public, mais de service au public, qui peut donc être assuré par n'importe quel partenaire « labellisé ». Autrement dit, privatisation de ces missions de services publiques, anciennement assurées par des agents de la Fonction Publique.

On connaissait déjà le sort réservé à l'accueil Finances Publiques dans les MSAP. Faute de réponses adaptées, ces permanences pourront s'éteindre rapidement.

Retrait du plan Darmanin !

Au vu de cette analyse, la CGT Finances Publiques de l'Aude a élaboré la vraie carte des services de pleine compétence de la DGFIP à l'horizon 2022. Le constat est sans appel (voir nos cartes en distribution ou sur notre site), comment un syndicat peut-il écrire « *Le contenu de cette carte fait rêver. Mais ... il y a bcp de bémols* » ou « *Affaire à suivre* »?, il faut se re-saisir ! : **le nombre de sites passe de 11 à 4 !**

- Toutes les trésoreries de proximité ferment sauf Limoux et Castelnaudary mais cette dernière est une antenne provisoire dépendant de Carcassonne (donc un SCG qui a de fortes chances d'héberger l'accueil de proximité de Castelnaudary).
- Le SIE de Limoux et le SPF de Narbonne deviennent des antennes de Carcassonne (déjà prévu pour le SPF de Narbonne).
- De 22 postes comptables (fiscaux ou GP) nous passons à 12.

Aucune illusion n'est de mise. Rien de positif ne pourra sortir de ce plan de dynamitage en règle.

Le plan Darmanin doit être retiré.

Les marges de manœuvre du directeur seraient sur les points de contacts (le nombre, la fréquence des présences, et le jour de la semaine !), les MSAP, les permanences, les visio et le DG aurait la main sur le volume des implantations pérennes (mais pas plus que tous les ans c'est à dire changement d'avis du DG uniquement s'il y a lutte !!)

Le préfet suivra M. Quintin dans toutes ses rencontres avec les « extérieurs » pour expliquer leur jolie carte 2022. **La date limite des restructurations est 01.01.2022.**

Le dernier volet de la propagande de la DG, c'est de ne pas rappeler que **ces restructurations vont absorber un volume sans précédent de suppressions de postes**. Les 120 000 postes supprimés pour 2022 dans la Fonction Publique sont régulièrement confirmés. Notre Directeur, M. Quintin (qui repousse sa retraite) s'est basé sur un taux de 12,5 % de suppressions d'emploi (2020, 2021, 2022 soit environ 23 par an). Le projet de loi dit de « transformation de la fonction publique » démolit nos statuts pour préparer la mobilité forcée, le salaire au mérite, la contractualisation, les pleins pouvoirs à la hiérarchie avec la fin des CAP. Le DG annonce cyniquement « les mesures d'accompagnement inédites ». Parlerait-il de la rupture conventionnelle ?

Qui n'a pas en tête le souvenir tragique de travailleurs de France Telecom, dont le procès des dirigeants se tient en ce moment même !

Pas un agent, pas une OS pour co-élaborer le plan Darmanin !

Le nouveau DG attend explicitement des agents et de leurs organisations syndicales « une collaboration active pour construire ensemble le nouveau réseau de la DGFIP ». (Ulysse, 6 juin 2019).

La CGT Finances Publiques n'a pas pour rôle d'accompagner la destruction de nos missions, de nos emplois, de nos droits et garanties. Elle refuse de participer à cette concertation qui, en voulant associer les OS à l'élaboration du schéma départemental du plan Darmanin, vise à désarmer les agents.

Au contraire, la CGT Finances Publiques de l'Aude appelle au rassemblement dans l'unité de l'ensemble des agents et des organisations syndicales pour refuser le cadre fixé par la DG, et ainsi organiser le combat nécessaire pour empêcher ce plan dévastateur.

Pour plus d'infos sur la carte 2022, le calendrier et les derniers détails du 13 juin, consultez notre site local : <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>